BULLETIN MUNICIPAL

N° 94 - Juillet 2024

MAIRIE DE BIRON

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 10h à 12h - Mardi et Jeudi de 15h30 à 17h30

Téléphone : 05 59 67 00 75

Messagerie : mairie@biron64.fr

Site Internet : biron64.fr

MOT DU MAIRE

Chères Bironnaises,

Chers Bironnais,

Votre équipe municipale est en place depuis le mois de Mai 2020. Depuis cette prise de fonction notre environnement a été bousculé par une pandémie mondiale qui a modifié nos modes de vies et surtout qui nous a privés de relations et de moments d'échanges.

C'est pourquoi nous avons réuni le 23 Janvier les hommes, les femmes et les familles qui ont choisi Biron comme nouveau lieu de vie, de travail ou de terrain de jeu. Cette rencontre se voulait un moment de partage afin de mieux vous connaitre et de vous aider à créer du lien.

Certains d'entre vous se sont installés à Biron pour y couler des jours heureux lors d'une retraite apaisée, d'autres pour notre cadre de vie, pour des raisons professionnelles ou pour un rapprochement familial. Vous arrivez parfois de communes ou départements limitrophes et ce sont ainsi 45 nouveaux foyers qui se sont installés à Biron depuis janvier 2020.

Quant aux entreprises, notre cadre paisible associé à notre proximité de l'autoroute ont favorisé leur implantation.

Dans tous les cas nous avons tous un point commun et quel point commun ! Celui de vivre à Biron ! Aussi au nom du conseil municipal et en toute objectivité, permettez-moi de vous dire que vous avez fait le bon choix !

Notre village est attractif géographiquement : comme je le dis souvent nous sommes « le centre du département », proche de Pau, à 1 h d'Hendaye ou de l'Espagne, 1 h des stations de ski ou de nos plages, 1 h d'Oloron Ste Marie et 1 h de St Jean Pied de Port. A 1 h également des villes essentielles de nos départements voisins.

Cela a sans doute facilité les installations des entreprises… de très belles entreprises présentes sur notre Zone Artisanale comme la société OCTIME acteur majeur en France dans son domaine d'activité et qui a porté le nom de Biron sur BFM Business. Ou encore la société VERGNAUD et ses nouveaux locaux flambant neufs.

Mais Biron possède de nombreuses autres sociétés au coeur du village dont deux grandes institutions familiales, l'auberge ESCUDE QUILLET et la chaudronnerie COUTURE qui sont connues et surtout reconnues.

Aujourd'hui Biron ne compte pas moins de 26 entreprises sur son territoire et il serait même intéressant de savoir s'il n'y a pas plus de personnes qui y travaillent que d'habitants…

Ceci sans oublier le tissu associatif qui propose diverses activités : du Foot Masculin mais surtout Féminin, du Tennis de Table, de la Pétanque avec ses 80 couloirs de jeux, du Yoga, une association de passionnés de voitures anciennes et une association d'aide aux loisirs des handicapés. Mais aussi notre Comité des Fêtes et Soleil d'Automne, notre club des ainés, qui proposent des animations rassemblant en toute convivialité jeunes et moins jeunes autour d'une bonne table ou d'un bon verre.

Enfin, pour vos enfants notre école offre un cadre de première qualité pour découvrir l'enseignement scolaire et périscolaire grâce à sa bibliothèque, et les nombreux ateliers/spectacles mis en place les mercredis, mais aussi grâce à l'association des parents d'élèves qui s'active à récolter des fonds pour les diverses sorties et animations proposées aux éléves.

Voilà comment Biron a grandi autour de son clocher, dans un environnement agricole, entre les Lacs de Biron/Orthez et des Barthes qui sont devenus des lieux de balades très prisés.

Sans faire son historique exhaustif, je voulais vous démontrer que Biron est riche de par sa diversité et sa qualité de vie. Votre commune est au centre de nos préoccupations et nous sommes conscients de son attractivité.

Aussi je compte sur vous pour créer du lien, sur votre esprit créatif et inventif et ainsi agir pour le bien de notre village en partageant nos biens les plus précieux, la convivialité et le bien vivre ensemble.

Pour terminer je veux vous dire que l'ensemble de l'équipe municipale, élus et personnel communal, est à votre disposition et à votre écoute.

Mes très chers concitoyens, j'espère que vous continuerez à prendre beaucoup de plaisir à vivre à BIRON.

Je vous souhaite un bel été !

Votre Maire,

Benoît POURTAU-MONDOUTEY.

Hommage à Maryse MOUTON

C'est avec beaucoup de tristesse que les Bironnais ont appris la disparition de Maryse MOUTON décédée le dimanche 24 mars 2024 à l'âge de 88 ans.

Ses obsèques se sont déroulées le 28 mars 2024 en l'église de Biron qu'elle avait participé à rénover. L'occasion pour Jacques Cassiau-Haurie de rendre un hommage appuyé à sa première adjointe durant deux mandats, évoquant son engagement au sein de la commune de Biron, bien antérieur à son entrée au Conseil Municipal en 1989.

L'édification du groupe scolaire LO PORTALE ouvert en 1997, menée aux côtés de Gérard Lalanne et d'Henri Conques, fut son œuvre majeure. Mais son engagement ne se résume pas à ce seul ensemble Ecole/Bibliothèque. Elle mettait toute son énergie, son intelligence remarquable et sa mémoire exceptionnelle aux services des autres. Des bironnais bien sûr, mais aussi des plus défavorisés au Centre social d'Orthez, au Secours Populaire, à la Banque Alimentaire, aux Anciens Marins où partout elle a œuvré sans compter.

Comme Jacques Cassiau-Haurie l'a rappelé « Vous étiez une personne entière, convaincue, avec une ligne de conduite invariable. Bref, une personnalité que l'on aime compter parmi ses amis…Vous resterez pour nous cette belle personne que nous avons eu le privilège de côtoyer ».

Suite au décès de son époux Henri, elle s'était rapprochée de son fils Alain, mais avait toujours gardé BIRON au cœur. Depuis sa maison de retraite elle n'oubliait pas son cher village pour lequel elle avait tant donné et auquel elle pensait peut-être en écrivant un de ses poèmes.

Quelle meilleure façon de la remercier et de l'honorer en le publiant à nouveau… Il prend aujourd'hui tout son sens !

« Aux fils des jours »

Juin nous a fait ses adieux.
Et même si un peu d'eau coule de nos yeux,
Soyons heureux d'avoir partagé avec lui,
Ces bonheurs pour toujours acquis

Les blés sont fauchés, le maïs ramassé,
Les champs sont dénudés.
Pourtant, les flamboyants coquelicots,
Les doux bleuets et les candides marguerites,
Nous offrent un joli bouquet.

Les tournesols baissent la tête,
Ils ne feront plus la fête
Avec leur ami le soleil,
Toujours en éveil.

Mais ne tombons pas dans l'ennui,
Ça c'est la vie !

Mais voilà que Septembre apparaît
Pour nous montrer tous ses attraits,
Nous dire que c'est toujours l'été
Et que rien ne s'est arrêté.

Il désire nous faire admirer de belles choses
Et savourer encore l'odeur des roses.
Mais avec lui l'automne arrive doucement
Accueillons-le gaiement.

Voyez ses solides pampres fiers et beaux
Etalant leurs frêles rameaux,
Et leurs belles feuilles dentelées
Teintées d'un vert fané et jaune doré.

Parfois soulevées par un petit vent discret,
Nous cacheraient-elles un secret ?

Alors soyons un peu curieux,
Et ouvrons grand nos yeux
Tant pis pour notre curiosité,
Même si cela est un péché !

Alors, soulevons aussi ce joli décor
Pour en savoir un peu plus encore.
Quelle splendeur s'offre à notre vue !
Comment ne pas être émus ?

Quel émerveillement,
Nous nous en souviendrons longtemps.

Mais soudain un « escadron » d'oiseaux
S'envole de plus en plus haut
Vers ce ciel bleu
Dessinant des ballets gracieux.

Nous les avons dérangés
Et nous sommes déjà à regretter
Notre innocence, notre impatience
Notre insouciance

Partons et laissons-les revenir.
Nous leur devons un si grand plaisir.
Bientôt nous ne les reverrons plus,
Les pampres sont dévêtus ;

De jolies filles
Et de joyeux drilles,
Auront coupé et emporté
Ce que nous avons aimé.

C'est aussi ça la vie !

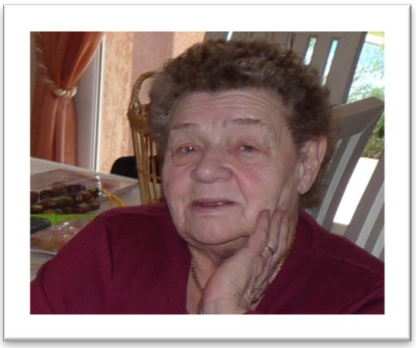

Maryse MOUTON

VIE COMMUNALE

Présentation synthétique du Budget 2024 de la Commune

Notre Budget a été élaboré en fonction des estimations économiques nationales pour 2024 :

- Une croissance estimée de la Banque de France de 0,9 % qui devrait être davantage tirée de la consommation des ménages sous l'effet du repli de l'inflation.
- Une inflation estimée à 2,5 %, en baisse par rapport aux deux années précédentes.

Ce contexte favorable a permis une diminution globale de 5,11 % du volume du budget de la commune.

La section de fonctionnement

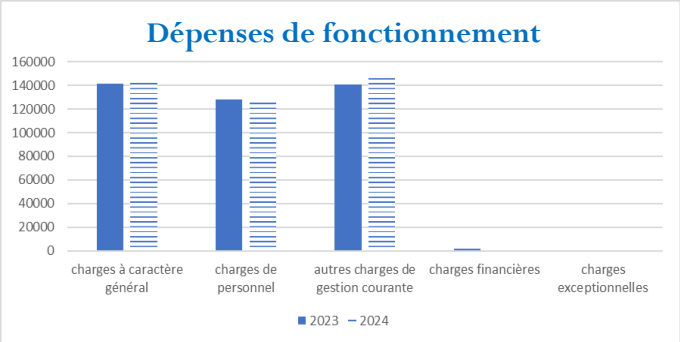

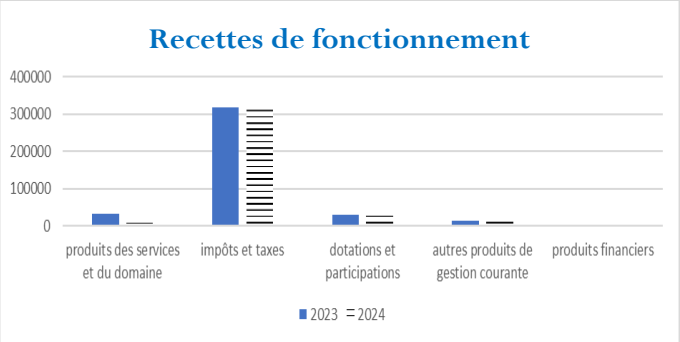

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a diminué de 2,71 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges à caractère général et les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation d'une part et de la revalorisation du point d'indice d'autre part. La diminution du budget de la section fonctionnement vient essentiellement du fait du départ à la retraite d'un agent, et de la rationalisation des dépenses opérée par les services techniques et administratifs (comme par exemple avec l'achat de matériel de réemploi).

Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation…) sont en progression en raison de la hausse générale des coûts prévue pour l'année 2024.

Les charges financières sont en baisse car la collectivité n'a pas contracté de nouvel emprunt.

Au 1er janvier, les effectifs de la collectivité sont à 2,8 équivalents temps plein. Ils sont donc stables par rapport à l'année écoulée.

Les dotations sont en légère hausse cette année en raison d'une modification des règles d'attribution de certaines dotations votées par la loi de Finance 2024.

Les estimations des revenus propres à la mairie connaissent une légère baisse : essentiellement composées du produit de la location des salles et des loyers des deux logements, ces ressources n'ont pas un montant sûr et définitif, les élus ont opté pour la prudence dans leur estimation.

L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation des bases d'imposition (3,9 % pour la plupart d'entre elles). La municipalité a choisi de ne pas faire évoluer les taux, car les finances de la Commune sont saines et permettent la réalisation des différents projets envisagés et s'établissent donc à :

- Foncier bâti 23,47 %
- Foncier non bâti 32,94 %
- Résidences secondaires 11,46 %

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) brute mesure l'épargne que la collectivité arrive à dégager pour financer ses projets d'investissement.

Les efforts évoqués pour la maîtrise de l'évolution de la section de fonctionnement permettent de maintenir un niveau constant de CAF brute. La légère diminution de cette CAF brute entre les Budgets primitifs de 2023 et 2024 vient majoritairement de l'anticipation des hausses de l'énergie et de l'inflation prévues pour l'année 2024.

La section d'investissement

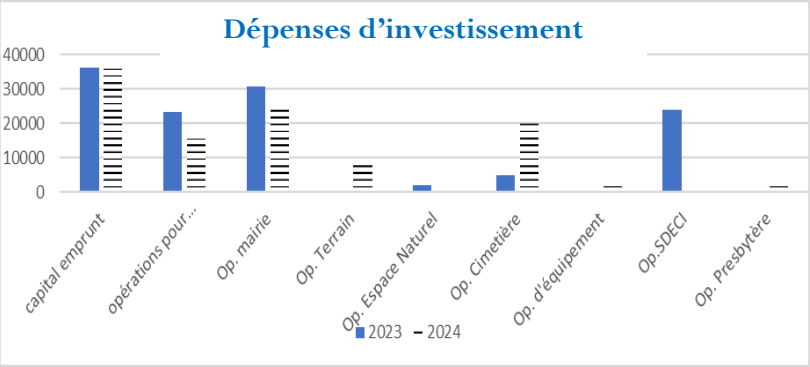

Pour l'exercice 2024, le Conseil municipal a mis l'accent en investissement sur des projets comme la réhabilitation numérique et énergétique de la mairie, le réaménagement de l'espace funéraire dédié à l'inhumation des cendres, ainsi que des acquisitions de terrains en vue de sécuriser des axes routiers au niveau de la Zone d'Activité.

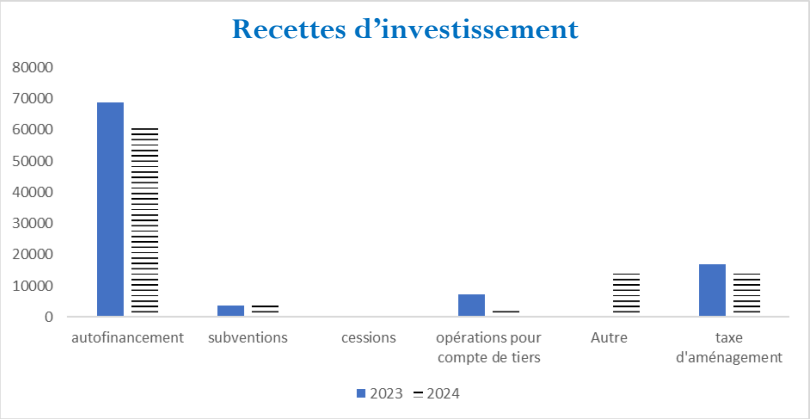

Les recettes d'investissements sont essentiellement constituées par le financement de la commune.
S'y ajoutent :

- Les subventions : il reste à percevoir le solde de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux relative à l'installation de bâches incendie sur le territoire accordée en 2022.
- La taxe d'aménagement perçue sur les constructions et les piscines.
- Le remboursement de la tva sur les investissements.
- Quelques recettes ponctuelles (participation à la voirie-cession).

L'endettement

Au 1er janvier 2024, la dette de la collectivité s'élève à 95 466 € pour 2 emprunts en cours dont un, celui du lotissement Bacqué, d'un montant de 27 600 € sera soldé en novembre 2024.

La dette de la collectivité est en zone verte, la sécurité financière de la commune reste donc préservée.

Pour 2024, il est n'est pas envisagé de souscrire de nouvel emprunt.

Commémoration

Ce 8 mai 2024, la Commune de Biron a dûment commémoré le 79ème Anniversaire de la Victoire de 1945 et de la capitulation de l'Allemagne.

Enfin, le fracas des armes prenait fin dans toute l'Europe.

Des Bironnaises et Bironnais, plus nombreux qu'à l'accoutumée ce dont nous nous sommes réjouis, ainsi que les Elus du Conseil Municipal, se sont réunis pour l'occasion autour de Monsieur le Maire devant le Monument aux Morts.

Conformément aux usages, ce dernier a procédé à la lecture de la Lettre du Ministre aux Armées. Puis Jean-François TREDJEU, Elu et Correspondant Défense Nationale, a poursuivi cette séance de lecture par quelques rappels historiques.

Des enfants de la commune ont ensuite déposé une gerbe au pied du Monument et ont appelé tous les soldats morts pour la France dont le souvenir est à jamais gravé sur ce Monument.

Enfin, sous la houlette de nos deux ténors de l'étape, toute l'assistance a entonné avec ferveur la Marseillaise.

En cette période délicate de crises internationales, de conflits un peu partout dans le Monde, y compris à nos portes, il est plus que jamais essentiel de conserver pour toujours la mémoire des douleurs et sacrifices qu'ont consentis nos anciens et de s'efforcer de préserver l'unité nationale.

Cette cérémonie du souvenir s'est ensuite poursuivie en Mairie, par le traditionnel « pot de l'Amitié », l'occasion toujours appréciée de nous retrouver dans la bonne humeur.

Réception des ainés

Le 26 janvier 2024, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont tenu à réunir les ainés du village et à partager avec eux, la traditionnelle galette des rois de début d'année.

Ce sont donc plus de 115 bironnaises et bironnais de plus de 70 ans qui ont été invités et la cinquantaine présente a pu se régaler des fameuses galettes briochées ou parisiennes concoctées par notre artisan boulanger bironnais.

Cette après-midi fut également l'occasion de fêter, non pas un roi, mais notre Reine du jour, la doyenne du village, **Marcelle Couture**, toujours aussi dynamique et toujours aussi impliquée dans la vie de son village.

Et tous ont su apprécier ces quelques heures de convivialité qui leur ont permis de se retrouver et d'échanger mille et un souvenirs…

Le Numérique pour tous

La commune de BIRON a tenu à répondre à l'offre de service proposée par la FIBRE 64 **« les ateliers numériques itinérants »** pour que chaque bironnais puisse se familiariser avec l'utilisation du numérique.

Dans un contexte de dématérialisation croissante, la tenue de ces ateliers avait pour objectif premier de permettre à chacun de progresser dans le vaste domaine du numérique, en perpétuelle évolution.

Ces ateliers **totalement gratuits** se sont donc tenus sur 4 semaines **à la mairie de BIRON,** les jeudis 21 mars, 28 mars, 4 avril et le vendredi 12 avril. Tout le matériel nécessaire était fourni par l'animatrice.

Le premier module en matinée s'adressait à des débutants (découverte de l'ordinateur, manipulation du clavier, accéder à internet, communiquer, etc).

Pour l'après-midi, un second module visait les plus aguerris à la pratique informatique sur le thème de la sécurité (avoir des bons réflexes, gérer facilement ses mots de passe, acheter et vendre en ligne en toute sécurité et les fake news).

Si les quelques participants bironnais ont jugé l'expérience fort concluante (grâce à Clémence, l'animatrice à l'écoute et disponible) nous ne pouvons que regretter le peu d'engouement suscité par ces ateliers… ou nous en féliciter : les bironnais seraient donc tous des spécialistes du clavier et de la souris !

Un Bironnais porte la Flamme Olympique

C'est avec une immense fierté et une grande émotion que j'ai eu l'honneur de porter la flamme olympique au stade d'Eaux Vives de Pau, en présence de Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Lorsque nous nous sommes échangés la flamme Olympique, la sensation de la tenir entre mes mains était tout simplement bouleversante. Un véritable sentiment de bonheur m'a envahi, renforcé par la beauté du collectif et la conscience de la porter en tant que bénévole engagé dans le sport.

Nous avons vécu un moment inoubliable avec le public, partageant huit minutes exceptionnelles durant lesquelles nous avons descendu le stade d'Eaux Vives avec la flamme. Cette journée a également été marquée par de nombreux échanges et beaucoup de rigolades entre sportifs, bénévoles et élus.

Ce fut une expérience unique et inoubliable, qui restera gravée dans ma mémoire.

Jean-Bernard Lacave

Implantation d'une belle Entreprise à Biron

SAS VERGNAUD

Entreprise familiale du BTP créée en 2008 par les frères Vergnaud, la société VERGNAUD s'est rapidement spécialisée dans le domaine du photovoltaïque pour en devenir un acteur incontournable dans le sud-ouest de la France.

Sa spécialité : concevoir, construire, exploiter et entretenir des centrales solaires photovoltaïques. Après avoir commencé par installer des centrales de petites puissances chez des particuliers, ses clients sont devenus depuis 10 ans, exclusivement des professionnels. Elle traite désormais avec le milieu agricole, industriel et tertiaire. La puissance moyenne des centrales installées sont de 300kWc (soit environ 1 200 m² de panneaux).

Centrale réalisée chez Ets Couture à Biron

En 2023, Vergnaud a installé 97 centrales photovoltaïques, pour une puissance totale de 28.5MWc, soit environ 70 000 modules. En pleine progression, son chiffre d'affaire est multiplié par deux tous les deux ans. Afin de répondre à une forte demande, Vergnaud recrute régulièrement des techniciens, ingénieurs, personnels administratifs.

Siège social actuel à Orthez, zone de Naude

Historiquement basé à Orthez, le siège social actuel de Vergnaud dans la zone de Naude manque désormais d'espace pour accueillir sa quarantaine de salariés et les futurs en cours de recrutement. Souhaitant rester dans le même secteur géographique, proche de la sortie d'autoroute A64 de Biron, la société Vergnaud construit actuellement son nouveau siège social chemin Laborde à Biron. Le déménagement est prévu pour décembre et est très attendu par ses salariés. Ils disposeront ainsi d'environ trois fois plus d'espace de bureaux, d'ateliers et de stockage de matériel. Avec ce nouvel outil de travail, l'entreprise pourra ainsi poursuivre sa croissance dans de meilleures conditions. Ces nouveaux bâtiments sont bien sûr équipés de panneaux solaires, et d'une batterie de stockage de grande capacité afin d'assurer la production de sa propre électricité, et de revendre au gestionnaire d'énergie le surplus.

Une attention particulière a été portée sur la conception du bâtiment et sur le choix des matériaux afin d'avoir une empreinte carbone minimale. Par exemple, toute la charpente en bois du bâtiment a été réalisée en pin des Landes, et les modules photovoltaïques translucides ont été fait sur mesure par une des dernières usines de fabrication européenne.

Nouveau siège social en construction à Biron, chemin Laborde

SAS VERGNAUD
367 Chemin de Naude
64300 ORTHEZ

Tél : 05.59.69.49.76

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Je promène mon chien… quelles règles dois-je respecter ?

Certaines lois régissent les balades de nos chiens. Peut-on promener son chien sans laisse ? Dans quelles conditions ? On vous explique tout.

Aucune loi ne précise qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse. Les lois qui l'imposaient ne sont plus valables actuellement. Cependant, l'article L211-22 du Code rural précise que « Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés ».

Et donc si aucune loi n'impose aux maîtres de tenir leur animal en laisse, il existe une exception : l'arrêté du 16 mars 1955**. Il précise que les chiens doivent être attachés s'ils évoluent hors des allées forestières dans les bois et forêts du 15 avril au 30 juin, et ce, partout en France**. C'est à cette période que les animaux sauvages se reproduisent et ils ne doivent pas être dérangés. En cas d'infraction, vous pourrez être puni d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 750 € si votre chien profite de sa liberté pour chasser.

Enfin, ce n'est pas parce que votre chien évolue en liberté que cela vous dispense de ramasser ses déjections. Il n'y a pas 36 endroits où la crotte de toutou est autorisée**. En France, le seul endroit où la déjection de votre toutou est tolérée, c'est le caniveau**. Dans les parcs, les espaces de jeux, les trottoirs, devant le portail de son voisin…**C'EST UNE OBLIGATION DE RAMASSER LA CROTTE DE TOUTOU,** qu'il soit de petite taille ou de grande race. Le prix de la contravention pour cette infraction est fixé par arrêté municipal. Si elle s'élève en général à 35 €, elle peut grimper à 68 € à Paris ou 450 € à Cannes.
Ce n'est pas encore le cas à BIRON… faudra-t-il y venir ?

En conclusion, faites preuve de savoir-vivre lorsque vous promenez votre chien.
N'oubliez pas de ramasser ses crottes, ne le laissez pas divaguer puisqu'en tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer, qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

La lutte contre le moustique

Au quotidien, pour diminuer le nombre de moustiques, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves (gîtes larvaires).

Entretenir sa maison et son jardin

Pour réduire les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :
- réparer les fuites pour éviter la formation de flaques et la stagnation de l'eau ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie en prévoyant une pente suffisante pour qu'elle ne stagne pas sur les terrasses et vérifier l'écoulement des eaux usées ;
- réparer, curer et déboucher régulièrement gouttières, regards, caniveaux, siphons de sol et drainages ;
- couvrir les réserves d'eau, bidons de récupération d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu afin d'interdire tout accès aux moustiques (bidons d'eau, citernes, bassins) ;
- vider régulièrement et complètement les réservoirs et colonnes des pieds de parasol qui se remplissent avec les pluies ou l'arrosage ;
- ranger à l'abri des averses tous les objets pouvant contenir de l'eau stagnante (pneus, bâches plastiques, pots, sceaux, poubelles de jardin, bacs, arrosoirs, brouettes, jeux d'enfants) ;
- vérifier que le bac à résidus et le tuyau d'évacuation de votre climatisation sont exempts d'eau.

Jardiner en toute sécurité

Afin de supprimer toute milieu favorable au développement des larves de moustiques :
- évitez l'utilisation des pots de fleurs avec réserve. À défaut, empêchez les moustiques d'accéder à la réserve d'eau à l'aide de tissu ou de moustiquaire ;
- supprimez ou videz régulièrement les petits récipients (vases, soucoupes des pots de fleurs) ou remplissez-les de sable humide ;
- arrosez avec modération et gardez la terre humide sans eau apparente ;
- entretenez votre jardin ou les végétaux de sa terrasse en débroussaillant, taillant les herbes hautes et les haies, élaguant les arbres et ramassant les fruits tombés et les débris végétaux.

VIE ASSOCIATIVE (les associations rédigent leurs articles sous leur propre responsabilité)

L'ES PYRÉNÉENNE

Le club de l'ESP c'est plus de 170 licenciés, de nombreuses catégories filles et garçons, de tous les âges, une entente avec le club de NAVARRENX et avec le club de Elan Béarnais ORTHEZ pour certaines équipes. Ce sont donc des personnes issues de nombreux villages et de tous les horizons.

Sportivement nous avons fait honneur aux couleurs du club et du groupement et vu le niveau de jeu de certains clubs et le nombre d'équipes dans les divers championnats, cela ne fut pas simple.

Certains dirigeants vont laisser leur place, d'autres vont prendre le relais, avec le même objectif de continuer à faire vivre le football dans ces deux villages et de voir de l'animation sur les terrains les jours de plateaux ou de matchs.

Nous comptons sur l'aide de tous, toutes les personnes de bonnes volontés sont les bienvenues.

Le club remercie l'ensemble des partenaires, des bénévoles, des joueurs, joueuses, dirigeants et dirigeantes qui ont œuvré le long de cette saison ainsi que les communes de Biron et Maslacq.

Allez l'ESP et allez la France !!!

Le Club de Modélisme

Avec l'appui de la municipalité de BIRON et de son maire, nous apprécions les efforts faits par la mairie et l'association des pêcheurs pour rendre le site attrayant.
Nous nous y retrouvons le troisième Samedi après-midi de chaque mois, bien sûr avec l'aide du beau temps ou hors autres manifestations de notre club et nos modèles naviguant attirent toujours l'attention des visiteurs et promeneurs de ce beau site.

De par la diversité de nos modèles, nous tenons à apporter notre modeste pierre pour que les lacs des Barthes soient un lieu de détente, tout en restant au plus près de la nature.

Rendez-vous le **1er Septembre** pour notre fête du modélisme aux lacs des Barthes, où parents et enfants, et tous les autres, pourront passer un bon moment de détente.

N'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Michel GRANGE : 06 09 21 45 55 grange-jean@wanadoo.fr

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2024, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser cette édition sur 2 jours. La météo nous a joué encore des tours ☹. C'est entre les gouttes que 18 équipes se sont affrontées lors du tournoi de pétanque dans la joie et la bonne humeur. Les 2 tournois se terminant vers 16h, nous avons enchaîné sur l'apéro du soir et le repas dans la salle. De 19h30 à 23h, nous nous sommes retrouvés autour du repas cuisiné par la Petite Epicerie de Maslacq qui a remporté un franc succès. Certes, nous étions moins nombreux cette année avec 200 personnes mais l'ambiance et le plaisir de se retrouver eux étaient toujours bien présents, les sourires ne trompent pas ! Ensuite, la place a été faite aux jeunes jusqu'à 4 heures du matin. La nuit s'est très bien passée, sans incident et les jeunes ont apprécié notamment le punch « bironnais ». Le dimanche, jour calme, après la messe, le passage devant le monument aux morts, le traditionnel vin d'honneur durant lequel Monsieur le Maire a souligné le succès des fêtes qui se sont déroulées surtout sans incident (ce qui se fait de plus en plus rare). Nous avons clôturé les fêtes avec le happy hour du soir.

Nous avons mis de côté cette année pour les fêtes le traditionnel repas dans la rue. Ce n'est que partie remise. Nous espérons pouvoir le faire courant septembre – la date est à définir.

Nous remercions toutes les personnes présentes durant ces 2 jours. C'est un réel plaisir de passer ces moments avec vous. Nous souhaitons également remercier les bironnais qui nous ont aidés à la préparation des fêtes – ils se reconnaitront 😉 ainsi que Monsieur le Maire et la mairie qui continuent à nous soutenir et nous aider.

Bonnes vacances à tous.

Le comité des Fêtes.

La Présidente, Audrey PELIN

TENNIS DE TABLE… l'heure du bilan !

Le bulletin municipal de l'été est l'occasion de vous présenter le bilan de la saison écoulée.

Nos compétiteurs ont rempli leurs missions qui consistaient à maintenir nos 4 équipes dans leurs divisions respectives, bravo ! Mais encore un gros coup de chaud pour notre équipe fanion qui sauve une nouvelle fois sa place en régionale 3 à la dernière journée. Il a même fallu compter le nombre de parties gagnées pour nous départager de Mont de Marsan, 37 pour le TTBO1, 36 pour les Landais. Tout se joue donc sur une partie gagnée ou laissée filée sur les 98 au cours de la phase.

Nous repartirons donc en septembre sur les routes régionales et départementales avec 4 équipes au minimum, dans l'objectif de faire un peu mieux chez nos jeunes qui découvrent la compétition avec les grands.

Les jeunes sont la belle satisfaction de l'année. Une dizaine est assidue aux entrainements du mardi et du vendredi. Sous la conduite de coach Joris, les progrès sont constants et bien visibles. Cela se traduit par une belle participation au championnat jeune et une qualification aux finales pour 6 Bironnais. Leur leader technique Léon VARIOT décroche ainsi la troisième place départementale dans sa catégorie. Encore bravo.

Dans la série des plus, notons le renforcement de notre groupe loisir, groupe de bon niveau qui partage l'entrainement des compétiteurs et dont certains pourraient se laisser tenter par la compétition à la sortie de l'été. Affaire à suire…

Nos bonnes conditions de jeu nous ont permis de co-organiser un tour de compétition individuelle (critérium) en avril. Une réussite pour le club avec une centaine de joueurs venus de l'ensemble du département et de belles parties pour nos jeunes inscrits.

Nous avons également reçu les finales par classement des championnats départementaux début juin.

Le TTBO était bien présent à la fête du Lac organisée par les communes riveraines et la CCLO : les anciens auprès des tables pour proposer des jeux de maniement de raquettes aux 34 équipes engagées ; les jeunes regroupés dans deux équipes participantes aux différentes épreuves.

Nous assurerons des séances de Sport Vacances en juillet 2024 (renseignements en mairie d'Orthez) et serons de nouveau présents pour le forum des Sports à la Moutète le 7 septembre.

Si les frères Lebrun décrochent une médaille aux Jeux Olympiques et vous donnent l'envie de prendre le short et la raquette, rejoignez-nous !

GO TTBO !

- **Entrainements jeunes : mardi de 18h30 à 20h00 / vendredi de 17h00 à 18h30**
- **Entrainements adultes : mardi de 18h30 à 20h30 / vendredi de 18h30 à 21h00**

Contact : ☐ TTBO@lavache.com / ☐ http://ttbiron.cd.st / ☐ 06-83-78-47-41

SOLEIL D'AUTOMNE

Premier semestre 2024 bien rempli pour notre association et ses désormais 60 adhérents !

Début février : Assemblée Générale nouvelle formule où nous avons accueilli 9 nouveaux adhérents. Après les rapports financier et d'activité ce sont les projets de voyage à la journée pour 2024 qui ont été présentés et soumis à l'avis de chacun.

Puis nous nous sommes retrouvés autour du traditionnel pot au feu « made in Escudé » avant de déguster les fameux beignets de carnaval de « Gisèle et ses drôles de dames ».

Début avril : Après midi récréative pour une quinzaine d'adhérentes autour de jeux, de gourmandises pascales et surtout de blablas… Après-midi convivial qui sera renouvelé au dernier trimestre.

En mai : Première sortie « hors des murs » pour une balade en vallée d'Ossau : découverte originale et passionnante de LARUNS en compagnie de JEAN LUC. Amoureux de ses montagnes, de sa vallée, de son patois il nous a raconté son Laruns entre anecdotes, traditions, grande Histoire et chansons. Un vrai moment de bonheur !

A midi direction ARUDY pour un repas copieux et savoureux auxquels nos gastronomes amateurs ont fait honneur…

Dans l'après-midi, c'est dans sa ferme de BESCAT que DIDIER nous a fait découvrir son métier de berger. Lui aussi passionné de sa vallée et de ses montagnes, collectionneur de cloches, amoureux de ses chiens et de ses brebis il nous a fait déguster son fameux fromage… MIAM MIAM !!

Une journée sous un beau ciel bleu et un grand soleil, particulièrement appréciable et appréciée par ces temps moroses.

En juin : Final que nous voulions en beauté en organisant un pique-nique au « PETIT BOIS DE DEDE » pour fêter BIRON et la MUSIQUE !

C'était sans compter sur la météo de ce début d'été qui nous a contraints à nous replier dans la salle !

Pourtant, et malgré le déluge qui nous a trempés à l'arrivée, nous étions 45 à partager un pique-nique abrité, amélioré et arrosé de la délicieuse sangria concoctée et offerte par la Présidente, 45 convives heureux de nous retrouver et de chanter… juste sans doute puisque le soleil a finalement daigné pointer son nez en fin de journée !

Je tiens à remercier chacun (adhérents, municipalité, bénévoles) pour leur engagement à mes côtés grâce auquel Soleil d'Automne perdure.

Et n'oubliez pas de noter sur vos agendas **le 5 septembre 2024**, date de notre prochain voyage « hors les murs » pour une visite du Camp de GURS.

A tous je souhaite un bel été.

La présidente, Marie Ange Massey

LA GAULE ORTHEZIENNE

Pêche : La Gaule Orthézienne s'affirme dans le paysage éducatif auprès des enfants

C'est dans le cadre des « Journées Découvertes » que l'AAPPMA s'investit en milieu scolaire, grâce à un accord signé entre la Fédération Nationale de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec l'Éducation Nationale. C'est pourquoi le Mardi 28 mai dernier, les élèves de l'école de Biron ont pu profiter d'une animation « grandeur nature » basée à la fois sur la connaissance des milieux aquatiques, le matin en classe, et sur l'initiation de la pêche organisée l'après-midi aux lacs des Barthes de Biron en fournissant le matériel.

Toutes ces animations que l'AAPPMA propose, sont construites d'une part pour émerveiller les enfants amoureux de la nature et à la recherche de sensations fortes en leur faisant découvrir les poissons implantés dans les lacs des Barthes, les joies et la magie de la pêche qui sont les « meilleurs médicaments natures » pour se mettre la tête en vacances et s'épanouir. Et d'autre part cette animation s'est voulue aussi éducative pour éveiller les enfants au respect de l'environnement et à ses milieux aquatiques et piscicoles qui structurent les paysages et pour les sensibiliser à leurs protections et à la préservation des réservoirs de biodiversité sensibles. Ce qui est, pour l'AAPPMA et son Président Michel ARENAS, la meilleure façon de pouvoir « former » les pêcheurs de demain et les habituer aux gestes écocitoyens qu'ils pourront adopter au quotidien. Cette animation a été animée par deux chargés de mission de la Fédération et encadrée par les bénévoles de l'AAPPMA qui ne manquent jamais l'occasion de promouvoir l'halieutisme.

Pour l'AAPPMA la Gaule Orthézienne, d'autres animations sont programmées jusqu'en septembre et afin de rassembler le maximum d'enfants (filles et garçons jusqu'à 15 ans), sera organisé un grand concours de pêche le samedi après midi 27 juillet sur le Làa à Sainte-Suzanne accueillant et sécurisé dans le cadre des fêtes d'Orthez avec un important lâcher de truites.

Toutes ces animations sont, pour les bénévoles au grand cœur, très importantes et portent leurs fruits puisqu'ont été enregistrées plus de 420 cartes de pêche enfants et jeunes en 2023.

Une autre animation aura lieu cette fois aux Barthes de Biron. Il s'agit d'un concours de pêche en « float-tube » le Dimanche 4 août à partir de 6h30 pour les inscriptions et concours de 8h à 12h.

Le concours aura lieu sur le lac aux carnassiers avec remise à l'eau après chaque prises.

Pour information : les tarifs des cartes de pêche 2024 :

- Cartes Découvertes pour les moins de 12 ans : 7 € valable toute l'année
- Cartes Mineurs pour les jeunes de 12 à 18 ans : 25 € valable toute l'année

Ces cartes sont disponibles sur le site www.cartedepeche.fr ou chez les dépositaires de l'AAPPMA à Orthez, Didier Pêche, Pêche-Chasse-Passion et l'office du tourisme, à Sault-de-Navailles à la Tour Galante et bien sûr à Biron, à l'Auberge Escude-Quillet.

Pour plus de renseignements l'AAPPMA reste à votre disposition au 06.14.00.59.67.

Le Président, Michel ARENAS

L'ÉCOLE LO PORTALÉ

MOT DE LA DIRECTRICE

Cette année scolaire 2023-2024 a été émaillée de nombreux projets qui ont ravi les enfants.

La classe des CM1-CM2 a pu profiter comme chaque année de cours de natation à la piscine d'Orthez, de septembre jusqu'aux vacances de Toussaint. La classe des CP-CE1-CE2, ont quant à eux pu s'exercer depuis le retour des vacances d'Avril et ce jusqu'aux vacances d'été. Tous nos petits nageurs pourront donc aller s'amuser sans risque cet été au lac de Biron.

Nous avons maintenu nos trois rendez-vous à thème de l'année avec un journée Halloween, puis la venue du père Noël et enfin le carnaval. Les élèves ont beaucoup aimé participer à ces deux journées déguisées à l'école.

Notre projet « Ecole et cinéma » a été reconduit cette année. Les maternelles sont allées voir trois films : La petite taupe, un ensemble de court-métrages sur le thème du rêve et enfin Panda, petit panda. Les plus grands ont découvert deux classiques : Ponyo sur la falaise de Hayao Miyazaki et les aventures de Robin des bois (datant de 1937). Ils ont fini par un ensemble de court-métrages sur le thème des aventuriers.

Toute l'école a mis la main à la pâte en plantant les arbres offerts par la CCLO dans le cadre de son projet de biodiversité. Les enfants ont désormais hâte de voir grandir leurs plantations.

La classe des CM1-CM2 a été très gâtée car de nombreuses opportunités se sont offertes à eux cette année. Ainsi, en partenariat avec l'association Ecocène, ils ont été sensibilisés aux risques d'inondations en pays de gave avec des mises en situation par le biais de maquettes et autres jeux de rôles. Cela a rencontré un franc succès ! Toujours avec la même association, nous sommes partis sur la route de l'énergie et nous avons découvert comment elle était fabriquée et surtout comment la préserver avec des écogestes au quotidien.

Puis ils ont également pu s'essayer à la pêche, grâce à l'association de la Gaule Orthézienne et à la Fédération de Pêche des Pyrénées Atlantiques. Nos petits pêcheurs se sont donc essayés à ce sport aux lacs des Barthes pour leur plus grand plaisir.

Enfin, les CM2 mettront à profit les gestes de premiers secours qu'ils ont appris avec un pompier professionnel en participant le 25 juin au challenge des petits sauveteurs à Orthez.

L'année se clôture avec l'habituelle sortie de fin d'année qui a revêtu un caractère un petit peu exceptionnel cet fois-ci car elle s'est déroulée en deux temps. Nous avons fait la surprise aux élèves de la venue de deux fauconniers et 5 rapaces qui ont volé sous le préau de l'école début mai.

Cette découverte s'est finalisée par notre sortie au parc aux rapaces de Madiran, où les enfants sont repartis avec des étoiles dans les yeux après avoir pu observer trois spectacles autour des rapaces. Ils ont ainsi observé les

rapaces nocturnes dans le premier spectacle, puis ils ont participé à l'éducation des tout jeunes oiseaux en les mettant au contact d'un public et enfin la clôture de cette journée s'est faite par le ballet des faucons, caracaras et autres aigles.

Le dernier événement était notre spectacle de fin d'année qui s'est déroulé le 14 juin. Les familles ont pu découvrir nos petits chanteurs, danseurs et acteurs cette année avant de passer un agréable moment avec la soirée organisée par l'Association des Fauvettes.

Nous tenons à remercier toutes les associations qui ont permis tous ces beaux projets tout au long de l'année : Ecocène, la Gaule Orthézienne et la fédération de pêche, les Fauvettes, ainsi que le SIVU et la CCLO pour leur investissement.

Il est maintenant l'heure de voir tous les CM2 partir vers une nouvelle aventure avec leur rentrée en sixième et de nous projeter tranquillement vers la rentrée de septembre 2024 avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux élèves que nous avons hâte de rencontrer.

La Directrice

Laetitia GIROD

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES « APE LES FAUVETTES »

Encore une belle année du côté des Fauvettes avec l'organisation de 8 événements pour contribuer au financement de l'association :

Vente de sapins - Marché de Noël - Photos - Vente de galettes - Vente de végétaux - Tombola - Vente de gâteaux - Fête de l'école.

Cette dernière a rencontré un très grand succès et a fait le bonheur de nos petites têtes blondes.

Le bureau remercie les mairies pour leur aide, les villageois pour leur participation, les parents pour leur aide et le corps enseignant pour cette année scolaire.

Le Président,

Anthony Hernandez

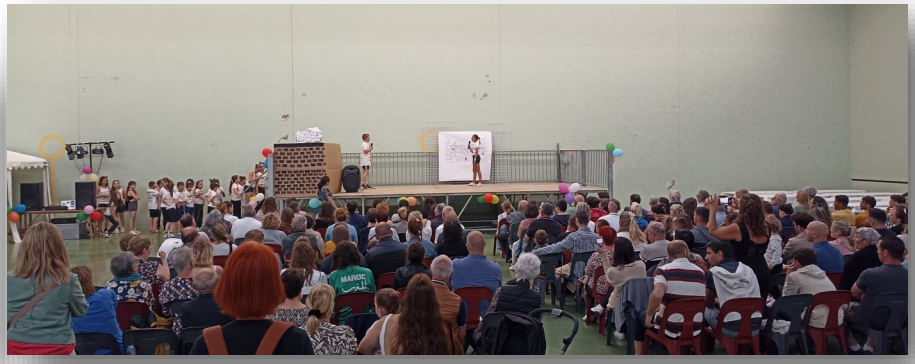

BIBLIOTHÈQUE DE BIRON CASTETNER ET SARPOURENX

Pas moins de trois spectacles ou ateliers se sont produits à la Bibliothèque Intercommunale lors des animations du Pôle Lecture :

Le 24 janvier pour commencer était un « Casting sportif » par la Cie « La Marge rousse » qui s'est investie dans sa mission.

Un spectacle dynamique, musclé et plein d'humour.

Le second, le 24 avril par la Cie « Les petites choses » était un atelier de création d'un théâtre de papier où chacun a pu laisser libre cours à son imagination de façon ludique en découpant, collant, coloriant pour créer un décor en papier. Un assemblage a également permis de fabriquer une marionnette en papier.

Et pour finir, le 29 mai, une initiation au cirque avec la Cie « Cirkenbul » a permis aux petits comme aux grands d'évoluer sur une piste. Équilibre sur une boule, acrobaties, jonglage avec divers objets dont des assiettes chinoises ont comblé nos acrobates. Belle découverte des disciplines du cirque.

Beaux moments de divertissements partagés !

Si des personnes sont désireuses de donner un peu de temps dans l'organisation de la bibliothèque, la porte est grande ouverte.

Angèle et Cendrine seront heureuses de vous accueillir.

Horaires d'ouverture :
Lundi et mardi de 16h15 à 17h30
Mercredi de 13h30 à 15h00

Tél : 05.59.69.87.30 - Mail : bibli.biron1@wanadoo.fr

Le Bulletin Municipal… un outil d'Information

Le Bulletin Municipal a pour vocation d'informer les Bironnaises et Bironnais des orientations et décisions du Conseil Municipal, ainsi que de tous les évènements de la commune.

La Commission Information est notamment chargée de sa rédaction, dont voici ses membres,

Dany BEZIADE, Véronique IRLES, Nicolas LABORDE, Annick MAITREJEAN, Jean-François TREDJEU et Benoît POURTAU-MONDOUTEY.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Hugo LASCOUX né le 11 janvier 2024
Oïhan, Mahé LABACHOT né le 08 mars 2024
Alia EL ATTAR née le 02 juin 2024
Elio LAMERAIN né le 28 juin 2024

Mariages :

Perrine KUNTZ et Baptiste BOISSON le 24 février 2024
Sylvie TAUZIAS et Bertrand, Jean CHARMEIL le 10 mai 2024

Décès :

Josette, Marie FASENSIEUX veuve RODRIGUEZ le 05 février 2024

INFOS UTILES

LA DÉCHETTERIE DE MASLACQ

RD 275 - 27 route de Loubieng
64 300 Maslacq
☎ 05.59.67.31.89

Horaires d'ouverture :
Mardi : 9h-12h30 en hiver et 8h30-12h30 en été
Mercredi et samedi : 9h-12h30 et 14h-17h30 en hiver
Et 8h30-12h30 et 14h-18h en été
Vendredi : 14h-17h30 en hiver et 14h-18h en été
Le passage des horaires d'hiver à ceux d'été est effectif au changement d'heure.
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
L'accès est gratuit aux possesseurs de la carte et les gardiens sont à votre disposition pour vous aider à trier.

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CC Lacq-Orthez au **05.59.60.95.42**

URBANISME

Vous pouvez déposer votre dossier directement à la Mairie en version papier **mais également, depuis le 1er janvier 2022, déposer votre dossier dématérialisé en ligne sur la plate-forme E-PERMIS dont vous trouverez le site ci-après pour vous guider dans la démarche : https://www.e-permis.fr/**

Contact pour des renseignements d'urbanisme :
Service Urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO)
Tél : 05 59 60 73 50 - urbanismecc-lacqorthez.fr
Permanences :

- CCLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

NUMEROS UTILES

ENEDIS
Dépannage tous clients : 09 726 750 64
Raccordements et services clients : 09 73 76 51 74
Direction Départementale : 05 59 58 64 44

URGENCE SECURITE GAZ :
Appeler GRDF au **0 800 47 33 33**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00
Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX
Les lundis et vendredis de 9h à 12h et 14h à17h
Courrier : TSA 20005 64239 LESCAR CEDEX

ORANGE
Assistance technique : 3900 (choix 1)
Ligne en panne : 1015 - 24h/24h (appel gratuit)

INFIRMIERES LIBERALES
Céline BRISSARD, Carole CASASSUS, Anne GOUZE : ☎ 05 59 69 79 09
20, Route de Brassalay - 64300 BIRON

CENTRE ANTIPOISON
Tél : 05 56 96 40 80

PHARMACIE DE GARDE
www.3237.fr

INFO ESCROQUERIES
0805 805 817